

***M. Hilarion Etong,
Premier Vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun,
Président de la section camerounaise de l'APF***

Date et lieu de naissance : 16 février 1951 à MBETI, arrondissement de Minta,
Département de la Haute-Sanaga, Province du Centre

Fils de : Feu ZOAH ETONG Polycarpe
et de NYASSEME BEKONO Bénédicte

Domicilié à : MBETI (MINTA)

Situation familiale : Marié et père de quatre enfants

I – SCOLARITE (enseignement supérieur)

- Université de Yaoundé (Faculté de droit) 1^{ère}-4^{ème} année de Licence (1971-1975)
- Université de Paris II et de Bordeaux I : Cycle de Doctorat

II – DIPLOMES OBTENUS

- BACCALAUREAT A4, juin 1971 à Yaoundé ;
- DEUG DROIT, juin 1973 à l'Université de Yaoundé ;
- LICENCE en Droit Public (AB), juin 1975 à l'Université de Yaoundé ;
- DEA en Droit international public, septembre 1977 ;
- DEA en Droit public général, septembre 1977 ;
- DOCTORAT en Droit public, Thèse soutenue en 1984 (Mention très honorable) à l'Université de Bordeaux I.

III – ECRITS

1. La Pratique Camerounaise du Droit des Traités (Mémoire de Licence, Université de Yaoundé)
2. Contrôle International et Consultation des Populations dans le processus de formation de l'État Camerounais (Thèse Droit, Université de Bordeaux I, 1984) ;

3. Quelques Aspects Techniques de la Décentralisation Fonctionnelle dans l'Administration Publique Camerounaise (Revue Juridique Indépendance et Coopération n°4, Octobre 1988) ;
4. Formation et Perfectionnement des Fonctionnaires au Cameroun (Revue Française d'Administration Publique, n°45, Janvier - Février 1988) ;
5. Co-Rédacteur de l'Encyclopédie Générale du Cameroun (NEA, DAKAR 1982) ;
6. Quelques Aspects Juridiques du Consensus Politique au Cameroun (inédit), Leçon inaugurale prononcée à la rentrée solennelle de l'ENAM, 1991 ;
7. 50 ans de parlementarisme en Afrique Noire Francophone (Colloque ENAM Yaoundé, 10 – 17 Novembre 1997) inédit ;
8. « Et les libertés d'exploser », in Les Chemins de la Démocratie, Cameroun 1985 – 1995, n°spécial Cameroun Tribune, Mai 1995, pp. 58 – 61 ;
9. Les Politiques Sociales du Renouveau, in n° spécial Journal l'Action, novembre – décembre 2001.

IV – EMPLOIS OCCUPES

1. Assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Yaoundé, depuis 1978 ;
2. Chargé de cours dans la même Université depuis 1988 ;
3. Professeur à l'ENAM ;
4. Professeur Associé de Droit Public au Centre de Formation des Cadres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

V – FONCTIONS EXERCEES

1. Attaché Pédagogique à l'ENAM 1984 – 1986 ;
2. Directeur Adjoint de l'ENAM 1986 – 1989 ;
3. Membre Elu du Comité de Suivi des Elections dans les Pays de Francophonie, Bordeaux (EIB) Avril 1993 ;
4. Membre Titulaire du Conseil Supérieur de la Magistrature 1992 – 1997 ;
5. Député de l'Assemblée nationale du Cameroun depuis 1992, réélu en 1997 et en juin 2002 ;
6. Membre Titulaire (Elu sur le siège Africain) du Comité des Droits de l'Homme des Parlementaires de l'Union Interparlementaire depuis Avril 1996, Vice-Président dudit Comité pour l'année 2000 – 2001 ;
7. Conseiller Municipal de MINTA depuis 1997, réélu en juin 2002.

VI – MISSIONS POLITIQUES EFFECTUEES

1. Observateur International désigné par l'ONU pour les premières Elections Municipales et générales en Afrique du Sud, Avril 1994 ;

2. Membre des Délégations de l'Assemblée Nationale aux Conférences de l'Union Interparlementaire à : Istanbul, Séoul, Beijing, Le Caire, Windhoek, Bruxelles, Berlin, Amman, Jakarta, La Havane ;
3. Président de la Commission d'Enquête Parlementaire sur la CELLUCAM 1993 ;
4. Rapporteur Spécial de la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution de 1972 ;
5. Membre de la Commission de Politique Générale et Rapporteur de ladite Commission au deuxième Congrès Ordinaire du RDPC, Octobre 1995 ;
6. Membre de la Commission de Politique Générale et Rapporteur de ladite Commission au deuxième Congrès Ordinaire du RDPC, Novembre 1996 ;
7. Membre de la Commission de Politique Générale et Rapporteur de ladite Commission au deuxième Congrès Extraordinaire du RDPC, Juillet 2001 ;
8. Membre du Comité Editorial à la DOPE (Direction des Organes de Presse et d'Édition), SG/Comité Central/RDPC ;
9. Troisième Personnalité Ressource du RDPC pour la Haute-Sanaga.

VII – DISTINCTIONS HONORIFIQUES

1. Chevalier de l'Ordre National de la Valeur ;
2. Officier de l'Ordre National de la Valeur.